

L'an **deux mil vingt-trois** et le **27 septembre à 20 heures**, le Conseil Municipal de SALES s'est réuni en session publique ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. Yohann TRANCHANT, Maire.

Titulaires présents : M. Yohann TRANCHANT, Maire, Mmes et MM., Catherine RABASSO, Christine MEDIAVILLA, Alexandre GEORGES, adjoints, Mmes et MM. Genevieve BOUCHET, Sylvain BISTON, Mélanie CONSCIENCE, Hugues ALLARD, Remy BERTHOD-ONFROY, Estelle MARCHAIS, Samuel COTTEREAU, Viviane RABATEL, Guillaume MAGNIN, Valérie ROLLIER, Serge RAVOIRE, Conseillers Municipaux

Absents ayant donné procuration : M. Roger CHARVIER à Mme Catherine RABASSO, M. Jean-Luc FALGUERE à M. Yohann TRANCHANT, Mme Marlène JACQUET à Mme Geneviève BOUCHET,

Absente excusée : Mme Fabienne BROISSAND

Secrétaire de séance : M. Alexandre GEORGES

Date de la convocation : 20 septembre 2023 – Date d'affichage de la convocation : 21 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19 – **Nombre de présents** : 15 – **Nombre de votants** : 18

Le quorum est constaté.

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, approuve le compte rendu de la séance du 24 août 2023.

ORDRE DU JOUR

Point soumis à délibération :

Travaux

1/Attribution marché de travaux - aménagement intérieur d'une maison de santé et d'un café restaurant multi-services

Divers

2/Renouvellement et actualisation du traité de concession pour la distribution publique du gaz naturel sur la commune

Points non soumis à délibération :

1/Urbanisme

2/Actualité des commissions

3/Questions diverses

TRAVAUX

POINT N°1 : ATTRIBUTION MARCHÉ DE TRAVAUX - AMENAGEMENT INTERIEUR D'UNE MAISON DE SANTE ET D'UN CAFE RESTAURANT MULTI-SERVICES

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle le contexte. La commune a acheté des locaux en rez-de-chaussée au promoteur Priams pour la création d'une maison de santé (MSP) et d'un café restaurant multi-services. La maîtrise d'œuvre choisie pour l'aménagement intérieur de ces locaux est CAPPÀ cabinet d'architecture.

Un marché de travaux a été lancé avec avis d'appel à la concurrence. Ce marché comprend 8 lots.

Le planning prévu de ces travaux est un démarrage courant octobre/novembre pour une livraison en mai/juin 2024.

Après le rapport d'analyse des offres qui a été confiée au maître d'œuvre CAPPÀ, il est proposé de retenir les prestataires suivants :

LOT	DESIGNATION	NOM DE L'ENTREPRISE	MONTANT HT
1	MACONNERIE – INSTALLATION DE CHANTIER	MAZZA – ZA des Vernays 2 – 74210 DOUSSARD	15 427.90 €
2	MENUISERIE INTERIEURE – MENUISERIE BOIS	CARTIER – 221 route de Vallières – 74150 HAUTEVILLE SUR FIER	76 263.51 € Option 1 stores intérieurs : 20 518.61 € Option 2 meuble accueil : 4 662.72 €
3	CLOISONS – DOUBLAGES – ISOLATIONS	GAUTHIER BATIMENT – 15 Faubourg Tournachat – 73170 YENNE	70 581.42 €
4	CHAPES – CARRELAGES – FAÏENCES	CRC – 19 impasse Denis Papin – 73100 GRESY SUR AIX	60 961.13 €
5	SOLS SOUPLES PVC	ISER'SOL – ZA du Contin – 73240 ST GENIX LES VILLAGES	12 287.22 €
6	PEINTURES INTERIEURES	EMP – 160 rue des Lys – 74330 EPAGNY METZ TESSY	25 000.00 €
7	ELECTRICITE – COURANTS FAIBLES	BEE – 22 rue Jean-François Grivod - 74960 ANNECY	81 121.83 €
8	CHAUFFAGE – VENTILATION – PLOMBERIE	AQUATAIR SAVOIE VENTIMECA – 30 bis rue Gustave Eiffel – 74600 SEYNOD	182 823.90 €
TOTAL			549 648.24 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, attribue ce marché de travaux aux entreprises citées ci-dessus et autorise M. le Maire à signer et à exécuter le marché.

Arrivée de Mme Fabienne BROISSAND, conseillère municipale.

DIVERS

POINT N°2 : RENOUELEMENT ET ACTUALISATION DU TRAITE DE CONCESSION POUR LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DU GAZ NATUREL SUR LA COMMUNE

Rapporteur : Monsieur le Maire

La commune dispose d'un réseau de distribution publique de gaz naturel et fait partie de la zone de desserte exclusive de GRDF.

Les relations entre la commune, en sa qualité d'autorité concédante, et GRDF, son concessionnaire, sont formalisées dans un traité de concession pour la distribution publique de gaz naturel rendu exécutoire le 15 septembre 1994 pour une durée 30 ans.

Ce traité arrivant prochainement à échéance, la commune a rencontré GRDF le 5 juillet 2023 en vue de le renouveler. Le renouvellement du traité de concession se fera au profit de GRDF sans publicité préalable, ni mise en concurrence.

Le nouveau traité de concession comprend les éléments suivants :

- ✓ **La convention de concession** qui précise le périmètre communal concédé, la durée de concession fixée à 30 ans ainsi que les modalités de son évolution
- ✓ **Le cahier des charges de concession** précisant les droits et obligations de chacun des cocontractants et précisant notamment que :
 - GRDF entretient et exploite les ouvrages de la concession en garantissant la sécurité des biens et des personnes et la qualité de la desserte.
 - GRDF développe le réseau de gaz naturel pour accompagner les projets d'aménagement de la commune et de raccordement au réseau de ses habitants.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer, pour une durée 30 ans, ce nouveau traité de concession pour la distribution publique en gaz naturel sur la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet de traité de concession pour le service public de la distribution de gaz naturel avec GRDF.

POINTS NON SOUMIS A DELIBERATION :

POINT N°1 : URBANISME

Monsieur Yohann TRANCHANT, maire, donne lecture des décisions d'urbanisme, à savoir :

Permis de construire :

- Mr CROZET Yannick – route d'Hauteville – maison individuelle : **décision de REFUS.**

Déclarations préalables :

- Mr GENEVRIER Jean-Philippe – impasse du Pré Carré – atelier accolé à la maison : **décision de non-opposition.**
- Sarl PROFIRE GENIE CLIMATIQUE – impasse des Combes – pose de panneaux photovoltaïques en toiture chez Mr Mme PINTO DE ALMEIDA : **décision de non-opposition.**
- Sarl STARWATT – route du Cruet Nord – pose de panneaux photovoltaïques en toiture chez Mr MNIDAKH Adel : **décision de non-opposition.**
- Mr GEORGES Alexandre – chemin de la Chappe – construction d'un second logement : **décision d'OPPOSITION.**
- OLEJNIEZAK Jérôme – impasse des Ecorées – pose de panneaux photovoltaïques en toiture : **décision de non-opposition.**
- COMMUNE DE SALES – chemin des Ecoliers – remplacement du petit chalet bois par un abri métallique (cour école maternelle) : **décision de non-opposition.**

Certificat d'urbanisme d'information :

- COMMUNE DE SALES – lieudit « Tigny » - parcelles B n° 754 / 3284 et 3289.
- Mmes MALLINJOUR Laurence et Julie – chemin du Crêt Martin – parcelles B n° 3280 / 3282 et 3286.
- Mr Mme DEPRET Claudy – allée du Petit Bois – parcelles B n° 963 / 1024 / 1025 et 2254.
- Mr LOUINEAU J. Baptiste et Mme BOUTANT Gaëlle – impasse des Lavandières – parcelle A n° 1372.
- Cts CHAPPUIS René – route du Pont Rosset – Parcelles B n° 1074 / 1075 et 2943.
- Mme THORN Sin – chemin du Platane – parcelle B n° 2745
- Mr FERREIRA Jullian et Mme GOUMICHON Cécile – rue du Vieux Saule – parcelles B n° 1480 / 2460 / 2462 et 2465.
- ASL du lotissement « Le Nouveau Hameau » - lieudit « Le Nouveau Hameau » – parcelles B n° 3290 et 3291.
- Mr HARSCOET Fabien et Mme PRIGENT Emilie – route d'Hauteville – parcelle B n° 3294.
- Mr Mme MARTIN Michaël - route d'Hauteville – parcelle B n° 3308.
- Mr BEL-BILLOUD Sébastien - route d'Hauteville – parcelle B n° 3310.
- Mr BOTTE Aurélien et Mme LANOUE Jennifer - route d'Hauteville – parcelle B n° 3298.
- Mr LEZY Jimmy et Mme FOSSORIER Laetitia - route d'Hauteville – parcelle B n° 3300.
- Copro du lotissement « Beusoleil » - lieudit « Beusoleil » – parcelle B n° 3295.
- Mme FERNANDES DUARTE Marie-Thérèse - route d'Hauteville – parcelles B n° 3301 / 3304 et 3305.

POINT N°3 : ACTUALITE DES COMMISSIONS

Eco-citoyenneté

Sensibiliser la ressource en eau : réflexion de mettre en place une aide financière pour des récupérateurs d'eau – voir également pour un dispositif de kit mousser – à définir les conditions d'aide : pourcentage du montant de la facture 30 ou 50 % avec un plafond entre 100 et 150 € - définir une enveloppe financière globale annuelle pour cette aide – réflexion de ce dispositif avec la commission

3^{ème} opération de distributeur de composteurs : Samedi 30 septembre 2023 ; il reste quelques composteurs

Opération broyage : le 21 octobre 2023

Marché hebdomadaire : arrêt de Perle du Siam – un nouveau camion à pizza fin octobre

Marché de Noël : mardi 19 décembre et donc élargir au commerce non alimentaire

Présence d'ambrosie sur la commune : plateforme Fredon pour recenser l'ambrosie – à couper avant la floraison

Vie associative :

Décorations de Noël : groupe à former pour la confection - une installation des décorations le 1^{er} week-end décembre

Bal folk : celui de décembre est annulé

Scolaire-Petite enfance :

Rentrée scolaire : 240 élèves dont 63 maternelles – projet fresque sur 2023-2024 avec un fil conducteur et différents lieux peints (mûr soutènement de la primaire – sur la fresque du Verger – sur le local dans l'annexe et sous bassement de l'école maternelle) – subventionnée par l'interco et la commune

Cantine : Mise en place du système de self semi-autonome avec les maternelles depuis la rentrée

Travaux d'aménagement des cours : finitions pendant les vacances de la Toussaint avec le mobilier, les jeux et les plantations

Atelier pendant la pause méridienne : atelier « les Sentinelles du Lac » du SILA, sensibilisation à la protection du lac, de l'eau et des espaces naturels.

Inauguration de l'extension et les aménagements des cours et les panneaux solaires : samedi 18 novembre

Projet communal : étude de faisabilité pour un centre de loisirs (parallèlement une réflexion du CIAS pour un centre de loisirs intercommunal) – créer un groupe de travail élus et agent

CCAS :

Vendredi 6 octobre soirée jeux – repas des aînés : thème journée créole – présentation de France services le 9 octobre en mairie

Interco :

J'y Bus fréquentation + 30 % - beaucoup pour les scolaires – J'y Vélo fonctionne bien (encore en commande des vélos supplémentaires) – l'atelier de réparation a du succès – achat d'un bus électrique

SEANCE LEVEE A 21H56

Le Maire,

M. Yohann TRANCHANT



Le Secrétaire de séance,

M. Alexandre GEORGES

Procès-verbal mise en ligne du ...26/10/23.....au.....